

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Band:** 36 (1964)  
**Heft:** 5

**Vereinsnachrichten:** Union suisse pour l'amélioration du logement : rapport annuel 1963

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Union suisse pour l'amélioration du logement

## Rapport annuel 1963

51

Malgré la demande croissante de logements et la situation presque catastrophique existant en bien des endroits, le renchérissement des constructions, la spéculation foncière, le manque de terrains à bâtir appropriés et d'autres obstacles ont eu pour résultat sur le marché du logement une régression sensible de la construction pendant l'année 1963.

Les enquêtes de l'OFIAMT montrent que dans l'année en question, 42 174 logements neufs ont été construits; ce qui représente 3631 logements de moins que l'année précédente. 479 autres logements ont été mis à la disposition du public à la suite de transformations, alors que 3421 logements ont été retirés du marché par suite de démolitions. Ainsi donc, l'accroissement net se montant à 39 232 logements reste inférieur de 8,6% aux chiffres de 1962.

Le ralentissement observé dans la construction s'étend, à l'exception des appartements d'une pièce, toujours rentables, aux appartements de toutes grandeurs et plus particulièrement à ceux de 2 et 3 pièces.

Considéré du point de vue de la catégorie des bâtiments, le nombre des logements neufs aménagés dans les grandes maisons locatives a subi une baisse moindre (5,5%) que celle enregistrée dans les maisons familiales (13,3%). Par suite de la différence existant entre ces baisses, le nombre des logements neufs construits dans les grandes maisons locatives s'est élevé aux trois quarts de la production totale.

Dans la majorité des cas (8,9%), l'aide financière des pouvoirs publics n'a pas eu à intervenir; mais en comparaison à l'année précédente, le nombre des logements construits par ce moyen s'est légèrement accru.

Le nombre des permis de construire délivrés au cours de l'année pour des appartements s'est élevé à 60 799, et représente donc 9,6% de plus que le chiffre de l'année dernière. Cette augmentation des permis de construire par rapport à l'année 1962 concerne uniquement des projets à réaliser dans de grandes maisons locatives,

alors que les permis délivrés pour les maisons familiales et les immeubles commerciaux et locatifs sont en diminution.

### Les Coopératives de construction

Nous sommes malheureusement obligés de constater un nouveau et léger recul de la construction par les coopératives, également pour l'année 1963. Alors qu'en 1962, la participation des coopératives s'élevait encore à 10,44% de la production totale, ce pourcentage ne fut plus que de 10% en 1963.

Il serait cependant faux de croire que nos coopératives ne se soient pas intéressées à la construction de nouveaux logements. Mais bien des projets intéressants ont rencontré des obstacles insurmontables, tout particulièrement pour le système coopératif. C'est pourquoi, il serait souhaitable, grâce à la création d'un secrétariat à plein temps de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, de pouvoir accélérer la fondation de nouvelles Coopératives de construction, ces dernières pouvant y trouver les conseils et la collaboration nécessaires.

On a pu noter une nouvelle augmentation des demandes de permis de construire, également de la part des coopératives; cela nous conduit à admettre que pour 1964 les projets à réaliser par des coopératives seront plus nombreux.

### Fonds de roulement

Après avoir discuté de ce problème au Comité central il a été décidé de réclamer au Département fédéral de l'économie publique une augmentation du Fonds de roulement mis à la disposition de notre union, en l'élevant de 200 000 fr. à 1 000 000 de francs. Mais le Département fédéral répondit qu'on ne pouvait donner suite à notre requête, les bases juridiques faisant défaut. Toujours est-il que l'examen projeté par le Département fédéral

**ERIC REYMOND**

**LAUSANNE**

Rond-Point 3  
Téléphone 27 62 33

Agence de vente des brûleurs  
à mazout **SIAM**

CONSTRUCTIONS  
MÉTALLIQUES

**GARZETTA**

& Cie

Carouge-Genève

concernant un encouragement plus substantiel à la construction de logements sociaux et une solution au système du Contrôle des prix des loyers devraient fournir également l'occasion de préciser le rôle du Fonds de roulement. C'est avec regret que le Comité central a pris connaissance de la réponse évasive du Département fédéral.

Grâce au Fonds, il a été possible de consentir un prêt d'un montant total de 110 000 fr. à trois Coopératives de construction des Sections de la Suisse centrale, de Schaffhouse et d'Argovie, tandis que d'autres différentes demandes ont malheureusement dû être repoussées vu le manque de moyens nécessaires. De ce fait, si nombre de projets n'ont pas été définitivement écartés, leur réalisation est tout au moins remise à plus tard. On s'est également trouvé dans l'obligation de récupérer les fonds mis à la disposition d'un emprunteur, car la coopérative intéressée n'avait pas commencé la construction dans les délais prévus.

#### Assemblée annuelle à Interlaken

L'assemblée annuelle a eu lieu les 8 et 9 juin à Interlaken. Elle fut très bien organisée par la Section de Berne et se déroula au mieux sous l'experte direction du président de la SAL, le conseiller national Paul Steinmann. Cette assemblée annuelle a été une des plus importantes dans l'histoire de l'Union suisse pour l'amélioration du logement; le Comité central y proposa la création d'un secrétariat à plein temps, en quoi il fut approuvé à l'unanimité par les délégués. Le consentement des délégués fut d'autant plus remarquable que le financement du secrétariat entraîne une augmentation de la cotisation annuelle. La création d'un secrétariat permanent revêt une grande importance pour l'extension de l'union; il pourra, en effet, favoriser le contact entre les sections, les coopératives et le Comité central; il devra également intensifier les cours d'orientation et de perfectionnement.

C'est avec un profond regret que les dirigeants de l'union et les délégués ont pris connaissance de la démission de Heinrich Gerteis, secrétaire et rédacteur depuis de longues années. Le grand travail effectué par M. Gerteis pour les coopératives et l'activité infatigable qu'il a déployée au service de l'union ont été soulignés avec reconnaissance par le président et fortement applaudis par les délégués.

Le point culminant de la séance fut l'exposé du vice-président du Comité central, le conseiller municipal A. Maurer, de Zurich, qui développa le thème «Problèmes actuels de l'Union suisse pour l'amélioration du logement» et mit tout particulièrement en relief les devoirs des coopératives.

Si le temps ne fut pas spécialement clément le samedi pour les délégués et les invités, le dimanche, par contre, ils purent jouir d'un beau soleil pour faire une excursion à la Schynige Platte dans l'Oberland bernois.

#### IV<sup>e</sup> séance de travail

Cent trente-deux intéressés s'étaient fait inscrire pour participer à la IV<sup>e</sup> séance de travail des 2 et 3 novembre, au Collège de Muttenz. Mais comme la salle mise à leur disposition ne contenait guère que 40 à 45 places, le cours fut répété le 16 novembre dans les locaux du Foyer de la Coopérative à Zurich.

M. R. Schmid parla du thème «Moderniser, réparer»; M. Gerteis: «La construction par les coopératives avec droit de superficie» et le D<sup>r</sup> Waldemar Jucker commenta le rapport de la Commission fédérale pour la construction sur «Le marché du logement et la politique du marché du logement».

Les discussions qui suivirent ces différents exposés démontrèrent une fois de plus combien les problèmes qui se posent aux coopératives sont variés et combien une collaboration encore plus étroite est nécessaire. Nous remercions encore infiniment le Collège de Muttenz,

Pour votre

### Chauffage au mazout

les spécialistes: **E. CANOVA & FILS, LAUSANNE**  
Serrurerie, mécanique, chaudronnerie, appareillage,  
installateurs depuis 1929 des brûleurs **Cuénod**,  
services d'entretien.  
Bureau: Aloïs-Fauquex 94 Tél. 32 17 33  
Ateliers: Pavement 79 Tél. 32 17 34

ÉLECTRICITÉ

# E. WEBER

Grand choix d'appareils  
ménagers et lustrerie

LAUSANNE Saint-Roch 40 TÉLÉPHONE 25 43 25

ainsi que le Foyer de la Coopérative à Zurich, pour leur amicale hospitalité, sans oublier le directeur de l'assemblée, le D' W. Ruf, président de la Commission d'orientation et de perfectionnement.

#### « Das Wohnen » et « L'Habitation »

La démission de M. Gerteis, secrétaire et rédacteur depuis de longues années, a contraint les responsables de « Das Wohnen » à chercher une solution intérimaire, laquelle a pu être trouvée grâce à la collaboration de E. Stutz, président de la Commission de gestion, et à celle de A. Basler. Ces Messieurs s'occupèrent ensemble du travail de rédaction, ce qui représentait pour eux un effort supplémentaire. Ils restèrent aussi dès le début aux côtés du nouveau secrétaire, afin de pouvoir éventuellement le conseiller.

On est toujours obligé de constater que la collaboration des Coopératives réunies ne donne pas satisfaction. La rédaction ne sait généralement pas quels sont les projets en vue ou déjà réalisés, ou n'est tenue au courant que par les rapports annuels remis au secrétariat. Cependant, même si une partie seulement des projets qui sont soumis à « Das Wohnen » par les coopératives doivent être réalisés, la collaboration des coopératives est absolument indispensable. Cela vaut également pour le recrutement de nouveaux abonnés, auquel il faut également attacher la plus grande importance. A ce sujet, on peut se réjouir de constater que l'augmentation du prix de l'abonnement n'a pas eu de conséquences fâcheuses sur le nombre des abonnés, mais qu'au contraire celui-ci a augmenté de 425 abonnés.

La Commission de gestion et le bureau du Comité central ont étudié la possibilité d'une collaboration plus étroite entre les deux organes de l'union, « L'Habitation » et « Das Wohnen ».

#### Activité du Comité central

##### a) Problème de secrétariat

L'absence durant de longs mois, due à la maladie, du secrétaire Hch. Gerteis, a donné au président de l'union un surcroît de travail non négligeable; il a fallu liquider les affaires courantes de l'union et effectuer tous les travaux administratifs nécessaires. De ce fait, la création d'un secrétariat permanent s'est avéré indispensable. C'est pourquoi le Comité central, à l'occasion de l'assem-

**Chaleur agréable,  
eau chaude à profusion, hiver comme été,  
au prix le plus bas...**

...avec la chaudière combinée CIPAG-SUNROD pour le chauffage central et la production d'eau chaude. Son système de récupération de chaleur SUNROD (breveté), assure un rendement exceptionnel. Le foyer polycombustible permet de passer sans transformation du mazout au charbon.

**Fabrique d'appareils thermiques**

**CIPAG SA Vevey tel. 021/519494**

Installation par les bonnes maisons de chauffages centraux

blée des délégués à Interlaken, a émis le désir de voir la fondation d'un secrétariat fonctionnant à plein temps. Cette requête a été approuvée à l'unanimité par les délégués. On se mit alors à chercher immédiatement un candidat compétent pour le poste de secrétaire central. Le 13 juillet, à la séance du Comité central, trois candidats étaient en liste. Le comité porta son choix sur Karl Zürcher, qui jusqu'alors était le secrétaire de l'Union suisse des ouvriers du textile. Le nouveau secrétaire put entrer en fonctions dès le 1<sup>er</sup> août, et pendant six mois il dut tout d'abord se familiariser à sa nouvelle activité. En premier lieu, il fallut chercher les nouveaux bureaux dans lesquels devaient s'installer l'administration et la rédaction de «Das Wohnen» ainsi que le nouveau secrétariat. Malgré tous les efforts déployés par les membres du bureau du comité, il ne leur fut tout d'abord pas possible de trouver les locaux appropriés. C'est pourquoi on a été bien heureux de trouver des locaux provisoires dans l'immeuble du président de la Coopérative de construction des cheminots.

b) Conférence des comités

Etant donné le changement de personnel au sein du secrétariat, il ne fut malheureusement pas possible de préparer la Conférence des comités; de ce fait, elle dut être reportée au mois de février 1964.

c) Exposition 1964 à Lausanne

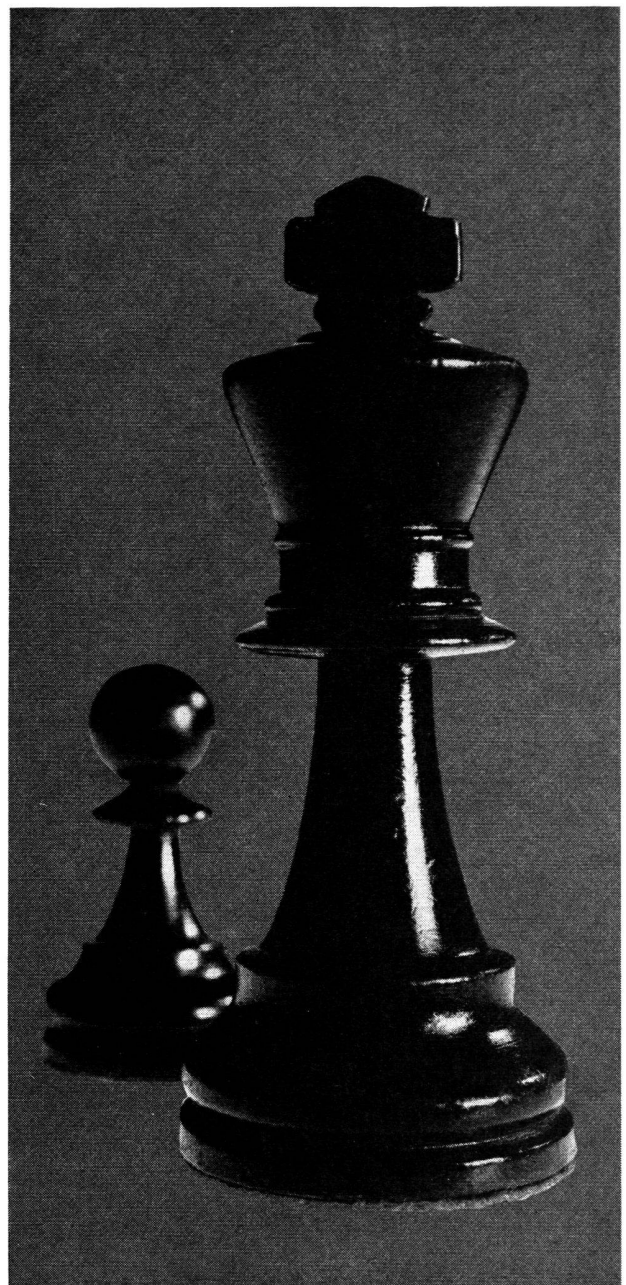
Malgré le rapport annuel de 1962, qui mentionnait que pour des raisons financières, notre union ne pourrait pas prendre place parmi les participants de la section «L'homme et la maison», nous avons poursuivi nos efforts pour être représentés à l'exposition.

Dans ce but, le Comité central était prêt à accorder un crédit de 10 000 à 15 000 fr. Pour des raisons et des difficultés diverses, aucune participation ne put être mise sur pied.

d) Relations internationales

Du 26 au 29 juin, on a fêté à Arnhem (Pays-Bas) le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Union internationale pour l'amélioration du logement, pour l'édification des villes et pour l'urbanisme. L'Union suisse pour l'amélioration du logement y fut représentée par M. Hch. Gerteis, qui est membre du bureau de l'Union internationale.

Nous recevons sans cesse, de la part d'organisations internationales, des demandes de statistiques et de

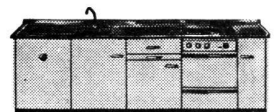


## Pareils aux échecs...

**les blocs-éviers FORSTER présentent d'innombrables possibilités de combinaisons, selon la disposition des cuisines.**

**Un choix de plus de 100 types de recouvrements et de 26 éléments différents offre à chacun une solution personnelle et rationnelle.**

Choisissez-donc les blocs-éviers



**Société Anonyme  
Hermann Forster  
Arbon Lausanne Zurich**

**forster**

rapports sur l'activité des Coopératives suisses de construction. A ce sujet, nous avons constaté combien il devient nécessaire de rassembler une documentation, afin de pouvoir au moins répondre à de telles demandes.

#### e) Requêtes

Au printemps, un entretien a eu lieu entre le conseiller fédéral M. Schaffner, ainsi que d'autres personnalités de l'Administration fédérale et notre président, le conseiller national M. P. Steinmann, accompagné du vice-président le conseiller municipal M. A. Maurer. Cet entretien s'est déroulé sur notre requête de 1962 (janvier 1962) dans laquelle nous avons réclamé (par suite des frais d'entretien plus élevés) une augmentation de 2,6% de la quote de participation aux frais, pour les habitations subventionnées par la Confédération de 1942 à 1949.

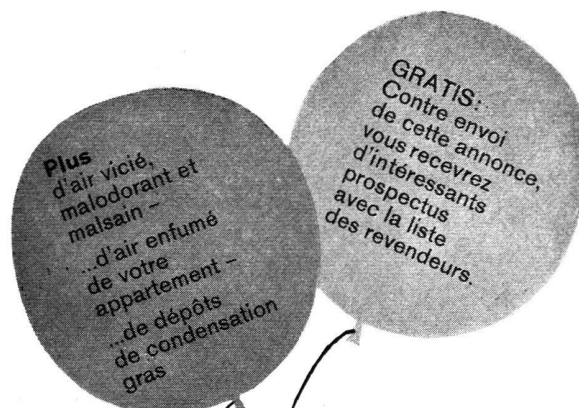
Si les entretiens avec le conseiller fédéral Schaffner n'ont pas obtenu sur-le-champ un résultat satisfaisant, on a pu cependant enregistrer par la suite une autorisation de la part du Conseil fédéral de réajustement de la quote à 2,5%; ce qui permet aux Coopératives de construction de réajuster les loyers par rapport à l'augmentation des frais d'entretien.

#### f) Départs

Nous avons eu à déplorer, à peu d'intervalle, le décès du D<sup>r</sup> Emil Klöti et du D<sup>r</sup> juriste Hans Peter, qui étaient tous deux parmi les fondateurs de l'Union suisse pour l'encouragement des constructions économiques. Jusqu'à un âge avancé, ils restèrent fidèles à l'union, qui devait s'appeler plus tard Union suisse pour l'amélioration du logement. Ils y rendirent de grands services pour le bien de la construction d'habitations coopératives.

Lors de l'assemblée des délégués à Interlaken, les membres du Comité central furent élus, conformément aux statuts, pour une nouvelle période de deux ans. MM. E. Lanz, de Bienne, et H. Zollinger, de Saint-Gall, déclinèrent une nouvelle réélection. A titre de remplaçants, MM. F. Reich, de Saint-Gall, et J. Glauser, de Bienne, furent élus; quant aux autres membres, leur réélection fut confirmée pour une nouvelle période de deux ans.

M. F. Hauser, ancien membre de notre Comité central, fut élu en automne 1963 au Conseil d'Etat de Bâle-Ville. Nous le prions de trouver ici tous les bons vœux de ses anciens collègues du comité et nos vœux de succès dans sa nouvelle tâche.



Sans courant d'air et presque sans se faire entendre, et les fenêtres restant fermées, XPELAIR évacue de chaque local l'air vicié et malsain. Quand le ventilateur est arrêté, la fameuse fermeture iris ferme hermétiquement vers l'extérieur. Donc aucune perte de chaleur, aucune pénétration de poussière ou de bruit...

XPELAIR est parmi ce que nous devons de mieux à la technique! Il y a un XPELAIR approprié à chaque maison, à chaque local. 5 beaux modèles débitant 300 à 1700 m<sup>3</sup> par heure.

7/63

Plus de rejets de cuisine dans les vêtements et les cheveux

**AWAG**

Nos spécialistes en ventilateurs vous indiqueront volontiers la solution la plus rationnelle de votre problème d'aération. A. Widmer S.A., Sihlfeldstr. 10, Zurich 3/36 Tél. (051) 33 99 32/34